



Port Jérôme, Nanterre et dépôts, Fos sur Mer le 1^{er} juin 2023

Participation et Intéressement

Le 31 mai 2023 s'est déroulée la quatrième et dernière réunion de négociation sur l'intéressement et la participation. Lors de cette réunion Force Ouvrière a revendiqué les points suivants :

- Nous avons réitéré notre demande de versement d'un intéressement exceptionnel et conséquent. Le groupe ExxonMobil en France a quasi quadruplé ses bénéfices entre 2021 et 2022. Par conséquent, nous demandons un versement équivalent à la hausse de nos bénéfices. La direction va nous répondre avant l'été, mais avec les premiers retours lors de réunion nous ne sommes pas optimistes.
- Un accord national interprofessionnel (ANI) relatif au partage de la valeur vient d'être signé par plusieurs confédérations syndicales, dont FO. Il prévoit la possibilité de mettre une clause de revoyure dans l'accord d'intéressement en cas de gros bénéfices, privilégier les bas salaires, favoriser l'actionnariat des salariés, plus de flexibilité sur l'épargne d'entreprise etc. Il serait judicieux d'attendre la sortie des décrets de cet ANI avant de signer un accord d'intéressement sur 3 ans. En attendant, nous pouvons conclure un accord sur 1 an, mais la direction a refusé.

La direction est restée dans son schéma au niveau de la structure de l'accord en faisant évoluer la répartition uniquement sur l'intéressement à 70% proportionnel à la présence et 30% au salaire, en remontant l'enveloppe globale à 20,05 M€. Il est quand même inadmissible de ne pas vouloir partir dans une redistribution égalitaire.

Suite à la négociation, la direction a diffusé un inter flash aux salariés en expliquant que les montants distribués en moyenne sur 2016-2022 pourraient être supérieurs de 56% si on appliquait la dernière proposition de la direction.

Il ne faut pas oublier que ces chiffres comprennent une année 2022 qui est exceptionnelle et sur laquelle s'appuie la direction pour faire passer son accord. En effet, il est peu probable qu'on retrouve ces résultats économiques conjoncturels en 2023-2024.

Nous allons aller à la rencontre des salariés et FO donnera sa position sur cet accord le 12 juin à la direction générale.